

United Nations International Day of Human Rights & UN Decade of People of African Descent organised by Intercontinental Slavery Museum Ltd. on Sunday 10 Decmber at 14:00 hrs at Intercontinental Slavery Museum

Son Excellence Mme. Lisa SIMrique Singh, Commissaire résident des Nations Unies

Son Excellence Dr. Nelly Manzini, Haut Commissaire de la République de l'Afrique du Sud à Maurice

Son Honneur Moussa Cadessaib, Lord Maire de Port Louis

M. Jean Claude César, Président ADAM

M. Jean Maxy Simonet, Président de ISM

Excellences

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

Aujourd'hui, 10 décembre, nous célébrons la Journée internationale des droits de l'homme.

Au-delà de cet anniversaire, cette journée est un moment important pour nous rappeler que nous vivons dans un monde souvent troublé, brutal et violent. Il est donc nécessaire de continuer à célébrer et, surtout, à défendre les droits de l'homme partout où ils sont menacés ou bafoués. Le combat pour les droits humains doit continuer.

La Déclaration universelle des droits de l'homme contient trente articles détaillant autant de droits fondamentaux mais, il nous appartient à tous, individuellement et collectivement, de veiller à ce que ces droits soient respectés.

Comment ne pas rappeler le fondement de toute démocratie et le fondement des droits de l'homme : « **Les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits** » Or, force est de constater que, dans notre monde contemporain, cette nécessité première est loin d'être une réalité. Des millions de bébés naissent chaque jour, mais qui peut dire aujourd'hui que tous ces enfants naissent égaux ?

D'autre part, ayant constaté que trop souvent des personnes d'ascendance africaine sont marginalisés, stigmatisés et victimes de toute sorte, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé en 2013 la période **2015-2024 Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine**, dont le thème est le suivant : « **Personnes d'ascendance africaine : considération, justice et développement** ».

En proclamant cette Décennie, la communauté internationale distingue les personnes d'ascendance africaine comme groupe dont les droits humains doivent être mieux promus et protégés.

Pendant plus de 400 ans, plus de 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes de la dramatique traite transatlantique des esclaves, l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire humaine.

Avec le lancement de cette Décennie, l'Assemblée générale prouve que les difficultés touchant les personnes d'ascendance africaine sont une source de préoccupation dans le monde entier.

Aujourd'hui nous rendons hommage à ces personnes d'ascendance africaine qui méritent toute notre considération pour leurs nombreuses contributions au développement de nos sociétés.

En effet, mesdames et messieurs, ces personnes ont apporté une contribution remarquable au développement des sociétés et des nations tout au long de l'histoire, et elles continuent de le faire aujourd'hui. Pourtant, leur patrimoine et leurs cultures ne sont reconnues et appréciées que dans une faible mesure.

Les migrants et les réfugiés africains se classent aujourd'hui parmi les personnes les plus vulnérables, touchées par des discriminations fondées à la fois sur l'origine raciale ou ethnique, sur le statut économique et social, et sur la citoyenneté.

Il est d'autant plus impressionnant que, malgré ces obstacles, des personnes d'ascendance africaine soient des figures de premier plan dans tous les domaines de la vie, de l'art aux affaires, de la politique à la philanthropie, des sports à la diplomatie, en passant par la musique, la littérature et les sciences.

Sur les plans économique, social et spirituel, les contributions que les Africains et les personnes afro-descendantes ont apportées aux quatre coins du monde sont multiples. Ils ont façonné de nombreuses sphères d'activités, notamment les sciences, la médecine et les arts.

Mesdames et Messieurs

La saga de Maurice est fondamentalement une histoire de la façon dont différents peuples se sont réunis pour former une nouvelle nation. Nous sommes à juste titre fiers de cette histoire et du rôle important de nos ancêtres dans la création de

sociétés tolérantes, démocratiques et pluralistes qui reflètent la richesse des différentes cultures et des différents pays dont ils sont issus.

L'inclusion et le respect de la diversité sont les pierres angulaires de l'identité mauricienne et le cœur de notre démocratie.

Le gouvernement a toujours démontré sa volonté de reconnaître le sacrifice des esclaves et de mettre en valeur leur contribution au développement du pays.

En 2009, le Gouvernement a mis en place une Commission Vérité et Justice de Maurice pour enquêter sur l'héritage de l'esclavage et du travail sous contrat depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour. C'était la première commission de vérité au monde à être spécifiquement consacrée à l'esclavage.

Les principales questions qui ont été étudiées étaient la terre, le discours racial, l'impacte de l'esclavage en termes de développement socio-économique; et elle a également enquêté sur le travail sous contrat qui est venu après l'abolition de l'esclavage.

Le musée intercontinental de l'esclavage est l'une des principales recommandations cette Commission.

Ce musée correspond aux besoins et aux attentes d'une société dont l'histoire a été marginalisée. La création du musée fait partie des mesures concrètes visant à lutter contre toutes les formes de racisme de discrimination raciale et de l'intolérance.

Il servira à briser les chaînes de l'héritage de l'esclavage pour dévoiler la vérité sur ce drame humain que fut l'esclavage et ce en vue de rétablir la justice et la réconciliation, mais aussi présenter la contribution inestimable des peuples d'ascendance africaine à notre société, à l'économie et la culture.

Je souhaite que ce musée devienne un musée vivant, attirant beaucoup des mauriciens aussi bien que les étrangers, surtout ceux poursuivant des études en histoire. Je suis convaincu que ce souhait est pleinement réalisable avec le dévouement des dirigeants du Musée Intercontinental de l'Esclavage et les membres de l'Association des Descendants Africains Malgaches.

Chers invités

Il ne peut y avoir de paix sans développement, pas de développement sans paix, et pas de paix ou de développement durable sans respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

Lorsque nous réaliserons les droits de l'homme et la dignité humaine pour tous, ils construiront un monde pacifique, durable et juste.

Partageons donc tous le rêve de Martin Luther King, à savoir un monde où tous, de toutes races, couleurs et origines, jouissent de la liberté et de la démocratie.

Que notre pays reste un exemple de coexistence pacifique et de dialogue.